



FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2019

« Une saine gestion qui permet de faire des investissements stratégiques »

Pauloises et Paulois,
Très chers collègues,

Faire le budget annuel d'une municipalité n'est pas de tout repos; nous devons analyser avec attention les revenus et les dépenses et considérer une panoplie de facteurs externes qui peuvent avoir un impact sur les comptes de taxes et votre capacité de payer.

La fluctuation du prix de l'essence, la hausse des taux d'intérêts, les diverses mesures gouvernementales en sont quelques-uns. Comme élu, nous avons aussi à faire des choix à travers les projets d'investissement. Parfois ces choix sont faciles et évidents, mais à d'autres occasions, ils sont difficiles à trancher et nécessitent une réflexion plus approfondie. Nos plans d'interventions et nos plans directeurs, ainsi que nos politiques dont la politique familiale et des aînés, deviennent alors des outils forts utiles.

C'est dans cette perspective que nous vous présentons le budget 2019. Il s'inscrit dans notre vision commune du développement résidentiel, économique et social de notre communauté. Nous croyons fermement que chaque dollar investi y est fait en considération de la capacité de payer des contribuables, tout en permettant l'amélioration des services à la population.

Parmi nos décisions importantes, nous avons choisi d'accentuer l'entretien de nos réseaux routiers, de régler la problématique d'espaces de nos locaux administratifs, de rénover et d'améliorer nos équipements de distribution d'eau potable et de récupération des eaux usées et d'entreprendre l'aménagement du parc de l'île Vessot.

Dans sa globalité, ce budget présente des revenus et des dépenses équilibrés de l'ordre de 7 809 156 \$, en croissance de 442 443 \$ par rapport à l'exercice budgétaire 2018.

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

Après trois années consécutives de gel de la taxe foncière générale, le taux de taxe foncière augmentera substantiellement d'une cent (0,01 \$) et passera de 0,57 \$ / 100 \$ d'évaluation à 0,58 \$. Cet effort est nécessaire afin de compenser l'inflation des dernières années.

... /2

AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Le Conseil municipal a choisi d'accentuer la cadence dans les travaux d'amélioration des rues et chemins municipaux. Conséquemment, la taxation passera de 0,045 \$ à 0,065 \$ / 100 \$ d'évaluation, une augmentation de deux cents (0,02 \$). Rappelons que ce programme vise à améliorer et maintenir en bon état toutes nos rues et chemins sur un horizon d'environ 20 ans. Ainsi en 2019, une partie du chemin Guilbault et de la rue Vincent bénéficieront du programme d'amélioration du réseau routier.

TARIFS DE COMPENSATION (eau, égout et éclairage)

Certains tarifs de compensation subiront une mise à niveau afin de balancer leurs coûts et assurer la pérennité de nos équipements. À ce titre, des ajustements sont à prévoir pour :

- Eau (desservi par l'aqueduc municipal)	passer de 140 \$ à 150 \$
- Égout	passer de 80 \$ à 100 \$
- Éclairage – secteur urbain	passer de 21 \$ à 25 \$
- Éclairage – secteur 3 ^e Rue ouest	passer de 20 \$ à 25 \$
- Éclairage – Bourget inc.	passer de 240 \$ à 270 \$
- Éclairage – rue Renaud	passer de 18 \$ à 25 \$

TARIFS DE COMPENSATION DES ORDURES ET COLLECTES SÉLECTIVES

Sur le plan des collectes des ordures, nos efforts et votre bonne participation sont encore une fois récompensés cette année. Les tarifs s'appliqueront comme suit:

- 1 à 6 unités de logement	passer de 155 \$ à 145 \$
- 7 unités de logement et plus	passer de 134 \$ à 125 \$

Cette baisse est directement attribuable à la réduction des déchets acheminés au site d'enfouissement. Nous vous encourageons à poursuivre dans cette voie et à maximiser la récupération et le compostage au détriment des ordures... c'est payant.

APPROPRIATION DU SURPLUS LIBRE NON AFFECTÉ

Pour amoindrir les dépenses de l'exercice financier 2019 et se maintenir à un niveau compétitif, un montant de 750 000 \$ a été approprié du surplus libre non affecté.

PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

Le plan triennal en immobilisations est un outil de planification pour la Municipalité. Il nous permet de prévoir globalement nos investissements sur les trois prochaines années et de nous ajuster aux besoins.

Pour 2019, les investissements totaux en immobilisations s'élèvent à 3 260 850 \$. Ils comprennent, entre autres, des investissements de 654 000 \$ dans les réseaux d'égouts et d'aqueduc, de 2 000 000 \$ pour la construction d'un nouvel édifice municipal et de 238 000 \$ dans les parcs et espaces verts. Ces investissements se feront sans hausser les taxes puisque nous bénéficions de revenus de la vente de terrains des années 2017 et 2018.

EN CONCLUSION

À la lumière de ces informations, nous pouvons dire que les investissements stratégiques d'aujourd'hui permettront de répondre plus efficacement aux besoins grandissants de notre communauté. Les rues et chemins de Saint-Paul s'améliorent, le domaine immobilier demeure actif, nos réseaux d'aqueduc et d'égouts se renouvellent et s'actualisent et notre offre de service demeure compétitive et intéressante.

Je tiens à remercier tous nos employés municipaux ainsi que mes collègues élus pour leur généreuse contribution et leur engagement dans la préparation de ce budget. Je suis convaincu que nos efforts collectifs font de Saint-Paul un endroit où la qualité, la vitalité et la performance sont au rendez-vous.

Alain Bellemare, maire

19-12-2018